Notre commune

VILLE DE **LA NORVILLE** MAGAZINE MUNICIPAL

n°55
Mai 2016

P.15

P.25

P.16

Ville de La Norville

MAI

VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 MAI
13ÈMES RENCONTRES PLURIELLES
20h30
Salle Pablo Picasso
Ballet Théâtre sur la Colline

SAMEDI 28 MAI
« ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE »
10h à 17h
Local du Service jeunesse
Conseil municipal des enfants
La Norville Environnement

CONCERT
20h45
Eglise de Saint-Yon
Ensemble Saint-Denis

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 MAI
EXPOSITION
Toute la journée
Gymnase de la Croix Saint-Claude
AMSL Dessin

JUIN

SAMEDI 4 JUIN
FESTIVAL « DE JOUR // DE NUIT »
22h (19h à Arpajon)
Parc de la mairie et alentours
Cœur d'Essonne Agglomération

DIMANCHE 5 JUIN
« LA 91 » (RANDONNÉE CYCLISTE)
Départs de 7h15 à 9h30
Ecole Pasteur
Rando Cyclo Norvillois

VENDREDI 10, SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUIN
« ZAPPING TV » (ÉLÈVES DE LA SECTION DANSE)
Vendredi : 20h30 Samedi : 14h30 et 20h30 Dimanche : 15h
Salle Pablo Picasso
Ballet Théâtre sur la Colline

VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 JUIN
« AINSI CHUCHOTA ZARATHOUSTRA » (ÉLÈVES DE LA SECTION THÉÂTRE)
Vendredi : 20h30 Samedi : 18h
Salle Pablo Picasso
Ballet Théâtre sur la Colline

SAMEDI 18 JUIN
FÊTE DES ÉCOLES
Toute la journée
Parc de la mairie ou Gymnase de la Croix Saint-Claude
Écoles et mairie

DIMANCHE 19 JUIN
FINALES DU TOURNOI DE TENNIS OPEN « YVES ROUQUETTE »
14h30
Tennis Michel Allais
AMSL Tennis

AUDITION DES ÉLÈVES
16h
Eglise de La Norville
Conservatoire Guy d'Arezzo

LUNDI 21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE
Après-midi et soirée
Parc de la mairie
Service culturel

VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 JUIN
GALA DE DANSE
Vendredi : 20h30
Samedi : 14h30 et 20h30
Salle Pablo Picasso
AMSL Modern' Jazz

JUILLET

SAMEDI 9 JUILLET
« TOURNOI INTERGÉNÉRATIONNEL DE FOOTBALL
10h à 17h
Stade Babin
Service jeunesse

SEPTEMBRE

SAMEDI 10 SEPTEMBRE
ASSODIA
10h à 18h
Gymnase de la Croix Saint-Claude
Mairie et associations

OCTOBRE

SAMEDI 1ER ET DIMANCHE 2 OCTOBRE
FÊTE DES CHÂTAIGNES
Toute la journée
Stade à côté de la Maison des associations

Cet agenda ne liste que les principales manifestations sportives et culturelles qui auront lieu de fin mai à octobre et qui sont organisées indépendamment de celles programmées par le Service culturel (consultables des pages 24 à 27 dans la partie «Culture» du bulletin).

n°55 Mai 2016

SOMMAIRE

BUDGET 4/7
INTERCOMMUNALITÉ 8/9
SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE 10/13
JEUNESSE 14/16
TRAVAUX / BÂTIMENTS / RÉSEAUX 17/18
URBANISME / ENVIRONNEMENT 19/21
SÉCURITÉ / TRANSPORTS / CITOYENNETÉ 22/23
CULTURE 24/27
HISTOIRE COMMUNALE 28/29
AÎNÉS / SOCIAL 30
VIE ASSOCIATIVE 31/35
VIVRE À LA NORVILLE 36/39

Ville de La Norville

MAIRIE
1 rue Pasteur - 91290 La Norville
Tél. 01 69 26 19 00
Fax. 01 69 26 19 04
www.lanorville91.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8 h 15 à 12 h 15
et de 13 h 15 à 17 h 15
Samedi
de 8 h 15 à 12 h 15
La mairie est fermée le mercredi.

Chères Norvilloises,
chers Norvillois,

Comme dans toutes les communes, la diminution des dotations imposée par l'État a contraint vos élus à voter un budget dans lequel chaque euro est compté. Cette diminution a généré une perte de 150 000 euros sur les deux années 2015 – 2016.

Malgré cette perte de recettes conséquente, conscient de l'effort fiscal demandé aux contribuables par le département, le Conseil municipal n'a pas modifié les taux d'imposition. Les orientations financières suivies depuis plusieurs années ont permis d'équilibrer un budget qui est caractérisé par un maintien des services à la population, une diminution constante de l'annuité de la dette, un autofinancement accru. En cette année 2016, les investissements seront financés sans recours à l'emprunt et atteindront un million et demi d'euros.

Cette gestion rigoureuse bénéficie à l'ensemble de notre communauté ; mais elle pourra atteindre ses limites si les baisses de dotations, dont chacun s'accorde à dire qu'elles pénalisent l'emploi, se prolongent dans le temps.

Les intercommunalités ne sont pas, non plus, épargnées par ce contexte économique particulier. Cependant, notre nouvelle communauté a su, dans son installation, fixer des orientations qui seront génératrices de ressources nouvelles. Cette dynamique, déjà ressentie par des entreprises qui désirent s'implanter sur le territoire de Cœur d'Essonne, devrait déboucher sur des créations d'emplois.

Notre territoire, Cœur d'Essonne, dans son périmètre, est porteur d'espoir et démontrera, je l'espère, sa capacité à concilier développement économique et préservation de l'environnement.

Bernard FILLEUL

MAGAZINE MUNICIPAL
Directeur de la publication Bernard Filleul
Comité de rédaction Claude Chancel, Daniel Eugène, Jérémie Klein, Michel Pernel
Photographies Tous droits réservés
Design & Impression Imprimerie WILLAUME EGRET - www.willaume-egret.com
IMPRIM'VERT®

Budget primitif communal 2016

Le budget primitif communal 2016, adopté lors de la séance du Conseil municipal du 13 avril 2016, a été construit avec la volonté de concilier un bon niveau d'investissements avec une forte politique de services à la population et ceci, malgré une diminution des dotations et des recettes.

Globalement, le budget primitif se partage en :

recettes et dépenses de fonctionnement
4 014 946 €

recettes et dépenses d'investissement
2 191 055 €

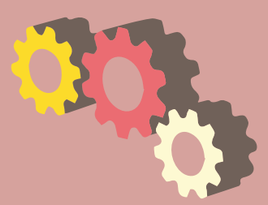

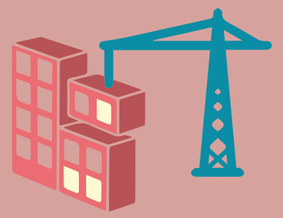

Emprunt, dette, annuité

Etat de la dette : en 2016, la dette de la commune baisse légèrement et s'établit à 360 927 €, ce qui correspond à une dette par habitant de 803 € (4189 habitants au 1er janvier 2016). Jusqu'en 2020, la dette de la commune est en forte diminution, ce qui permettra une politique d'investissements plus importante.

Annuité : chaque année, pour rembourser la dette, la commune paie des intérêts de remboursement et une partie du capital emprunté, le total des deux constitue l'annuité.

En 2016 : Intérêts 123 752 €
Capital 237 175 €

soit 86 € par habitant.

Les recettes fiscales

Le budget est équilibré en 2016, sans modification des taux des trois taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti) qui demeurent identiques à ceux de 2015. Cependant en 2016, l'État a légèrement revalorisé la base de ces trois taxes

	Bases	Taux	Produits 2016	Pour mémoire 2015
Taxe d'habitation	7 523 000 €	14,39%	1 082 560 €	1 052 114 €
Taxe Foncière (bâti)	5 678 000 €	16,16%	917 565 €	904 832 €
Taxe Foncière (non bâti)	39 300 €	79,44%	31 220 €	28 481 €
		TOTAL	2 031 345 €	1 985 427 €

Les recettes et dépenses prévisionnelles de fonctionnement

Recettes	
Atténuation de charges	80 300 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	370 985 €
Impôts et taxes	2 449 479 €
Dotations, subventions et participations	684 193 €
Autres produits de gestion courante	25 580 €
Produits financiers	5 €
Produits exceptionels	209 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 314 €
Résultat reporté ou anticipé	393 881 €
Total	4 014 946 €

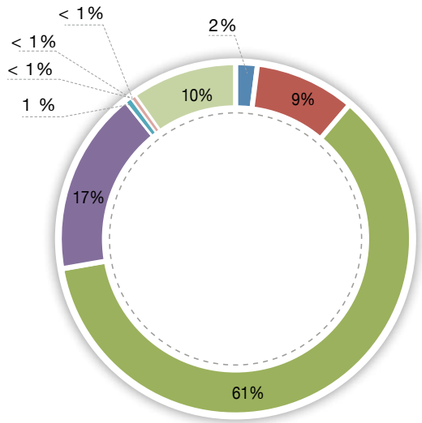

- Atténuation de charges
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionels
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Résultat reporté ou anticipé

Dépenses	
Charges à caractère général	963 944 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 865 810 €
Autres charges de gestion courante	252 935 €
Charges financières	127 143 €
Charges exceptionnelles	1 700 €
Dépenses imprévues	5 000 €
Virement à la section investissement	700 463 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	97 951 €
Total	4 014 946 €

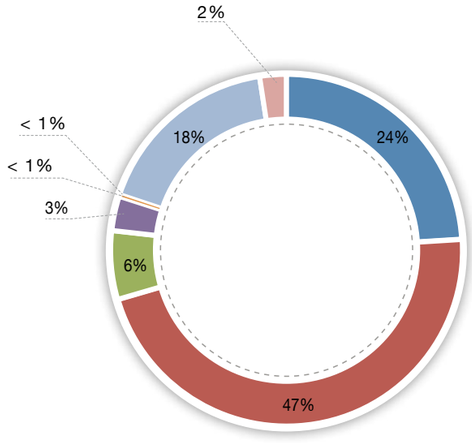

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à la section investissement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

Les recettes et dépenses prévisionnelles d'investissement

Recettes	
Virement de la section fonctionnement	700 463 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	398 615 €
Taxe aménagement	110 000 €
Amortissements	97 951 €
FCTVA	98 001 €
Aide de la CAF pour travaux à l'école La Galanderie	52 045 €
DETR 2016	34 225 €
RAR 2015 ou antérieur	447 717 €
Autre	252 038 €
Total	2 191 055 €

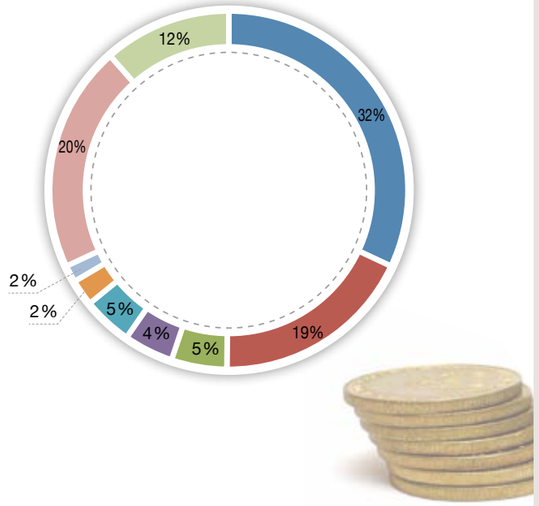

- Virement de la section fonctionnement
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Taxe aménagement
- Amortissements
- FCTVA
- Emprunt
- DETR 2016
- RAR 2015 ou antérieur
- Autre

Dépenses	
Voirie (dont aménagement rue Pasteur et rue Bon Puits)	508 120 €
Déficit antérieur reporté	415 890 €
RAR 2015 ou antérieur	430 442 €
Autre	28 248,8 €
Remboursement capital	247 200 €
Mairie et dépendances (dont ravalement)	236 254 €
Équipements sportifs Couverture 2 courts de tennis (50% en 2016)	216 000 €
Groupes scolaires	86 200 €
Salles communales	14 000 €
Centre culturel	4 700 €
Centre technique municipal	4 000 €
Total	2 191 055 €

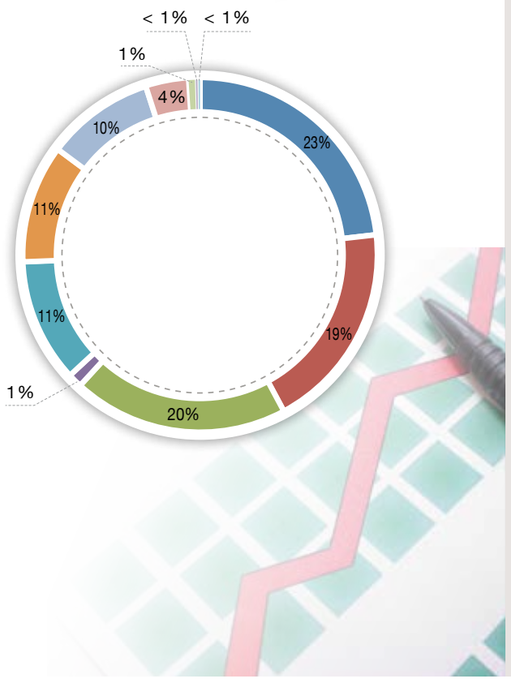

- Voirie (dont aménagement rue Pasteur et rue du Bon Puits)
- Déficit antérieur reporté
- RAR 2015 ou antérieur
- Autre
- Remboursement capital
- Mairie et dépendances (dont ravalement)
- Équipements sportifs - Couverture 2 courts de tennis (50% en 2016)
- Groupes scolaires
- Salles communales
- Centre culturel
- Centre technique municipal

Subventions accordées aux associations

	Subventions 2015	Subventions 2016
Association Municipale des Sports et Loisirs (AMSL)	7 600 €	7 600 €
Association Randonneurs cyclo norvillois (RCN91)	500 €	500 €
Club Nautique de l'Arpajonnais (CNA)	345 €	345 €
Entente Sportive de la Région Arpajonnaise (ESRA)	400 €	400 €
Athlétique club Arpajonnais (ACA)	620 €	620 €
Racing Club de l'Arpajonnais (RCA)	700 €	700 €
Association Fête des Châtaignes	8 500 €	7 000 €
Association Ballet Théâtre sur la Colline	2 000 €	2 000 €
Conservatoire Guy d'Arezzo	4 500 €	4 500 €
Ensemble Saint-Denis	150 €	150 €
Association Urbaines Attitudes	2 700 €	1 000 €
Association Medrassa du Désert	300 €	200 €
Club du 3ème âge	700 €	700 €
Anciens combattants	150 €	150 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)	250 €	250 €
Groupement Souvenir et Traditions de la Légion Etrangère (GSTLE)	76 €	0
Jeunes Sapeurs Pompiers	200 €	200 €
Lycées Michelet et Cassin	500 €	500 €
Parents d'élèves :		
- FCPE Maternelle et Primaire	150 €	175 €
- FCPE Collège	100 €	125 €
- PEEP	100 €	125 €
- APEIA	75 €	75 €
Université Du Temps Disponible (UDTD)	0 €	300 €
Total Associations	**30 616 €**	**27 615 €**
Coopératives scolaires des Écoles :		
- Association culturelle Louis Pasteur	5 335 €	5 260 €
- Coopérative scolaire la Galanderie	2 220 €	2 220 €
Total Écoles	7 555 €	7 480 €
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	74 988 €	74 988 €
Service jeunesse	13 012 €	13 012 €
Caisse des écoles	1 525 €	1 525 €
TOTAL GÉNÉRAL	**127 696 €**	**124 620 €**

Les demandes de subventions déposées en mairie ont été étudiées en Commission des finances et leur attribution définitivement adoptée lors du Conseil municipal du 13 avril.
En 2015, les associations Fête des Châtaignes et Urbaines Attitudes avaient bénéficié d'une aide exceptionnelle. En 2016 et en accord avec ces deux associations, cet effort financier n'a pas été reconduit.

Intercommunalité « Cœur d'Essonne, Agglomération »

Collecte et traitement des ordures ménagères

La fusion de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais et de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge va, dès cette année se traduire par une évolution des compétences.

Pour les habitants de l'ancienne communauté de l'Arpajonnais, une des évolutions significatives portera sur la compétence collecte et traitement des ordures ménagères. Dès le premier janvier 2017, Cœur d'Essonne assurera la totalité de cette compétence, la collecte ne sera plus confiée au SICTOM. Les déchets ménagers seront incinérés à l'usine de Vert-le-Grand.

Cette évolution devrait se traduire par un coût de collecte et traitement à la baisse. Une forte amélioration du volet environnemental est aussi attendue dans la mesure où la proximité du centre de traitement, situé à Vert-le-Grand, va diminuer fortement les kilomètres parcourus pour le transport des déchets.

Des négociations sont en cours entre Cœur d'Essonne et le SICTOM pour définir les conditions financières de la sortie du SICTOM.

Eau et assainissement

Pour l'eau et l'assainissement qui sont aussi des compétences obligatoires de l'intercommunalité, les périmètres des syndicats vont devoir évoluer. Cependant, la loi permet un calendrier plus progressif qui prendra en compte les délégations de services publics en cours, et l'évolution des périmètres des anciens syndicats lorsqu'ils seront arrêtés par le Préfet.

Eau potable : Coeur d'Essonne a décidé de la création d'une régie dotée de la personnalité morale avec autonomie financière.

L'ancien Val d'Orge a déjà opté, en 2015, pour une régie « eau potable » en ce qui concerne la compétence transport. La Lyonnaise des Eaux, dans son usine de Morsang-sur-Seine, leur fournit l'eau potable et garde, pour l'instant, la compétence production.

Le SIERE, syndicat qui englobe les communes issues de l'Arpajonnais, à l'exception de Bruyères-le-Châtel, possède une usine de production d'eau potable à Itteville et les réseaux de transport. Ce syndicat fonctionne avec une délégation de service public qui prendra fin le 31 décembre 2018. Cette délégation est assurée par Veolia.

Assainissement : La future organisation de la compétence sera définie sur la base d'une étude. Cette compétence peut être organisée par délégation partielle (régie, syndicats ...).

Deux étapes importantes sont attendues :
- la nouvelle carte des syndicats intercommunaux d'eau et d'assainissement qui va être arrêtée par le Préfet
- le choix qui sera fait entre régie ou nouvelle délégation de service public.

In fine, le but est d'arriver à une compétence unique et simplifiée eau / assainissement pour l'ensemble des communes de Cœur d'Essonne.

Politique culturelle

La nouvelle communauté a choisi de préserver la totalité des axes définis par l'ancienne communauté de l'Arpajonnais dans sa compétence culturelle. Tous les financements nécessaires ont donc été inscrits au budget primitif de 2016 pour la reconduction des actions menées.
Dans les mois à venir, les bibliothèques-médiathèques bénéficieront d'un portail informatique commun, ce qui simplifiera les échanges et l'accès aux références proposées par les différents centres.

Représentation de La Norville aux différentes commissions

COMMISSION	INTITULÉ	NOM DES REPRÉSENTANTS
1	ACTION SOCIALE / PETITE ENFANCE / ACCÈS AU DROIT / SUIVI DE LA FUSION / SPORTS	DANIÈLE JANNOT & FABIENNE LEGUICHER
2	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME / EMPLOI / COMMERCE DE PROXIMITÉ / TOURISME / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ARTISANAT	SERGE FAGNOU
3	CULTURE / PATRIMOINE CULTUREL & ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	JEAN-LUC LANGLAIS
4	FINANCES / SCHÉMA DE MUTUALISATION	CLÉMENT COLOMB
5	PATRIMOINE (BÂTIMENTS, VOIRIE, ACCESSIBILITÉ) / ECLAIRAGE PUBLIC / SIGNALISATION TRICOLORE / TRÈS HAUT DÉBIT / INFORMATIQUE	MARTINE SAINT-JALMES
6	TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS / CIRCULATIONS DOUCES	BERNARD FILLEUL
7	EAU / DÉFENSE INCENDIE / ASSAINISSEMENT	BERNARD FILLEUL (VICE-PRÉSIDENT)
8	HABITAT / POLITIQUE DE LA VILLE / GENS DU VOYAGE / COORDINATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ	ÉLIANE COLAS
9	DÉVELOPPEMENT DURABLE / AGRICULTURE / ESPACES NATURELS / VALORISATION DES DÉCHETS	MICHEL PERNEL

Liste des délégués aux syndicats et des représentants aux organismes

CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'ESPACE JULES VERNE (BRÉTIGNY-SUR-ORGE)	BERNARD FILLEUL
COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (C.L.E.C.T.)	BERNARD FILLEUL
COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	BERNARD FILLEUL (SUPPLÉANT)
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX	BERNARD FILLEUL
REPRÉSENTANT DE C.D.E.A. DANS LES SOCIÉTÉS HLM DONT ELLE EST ACTIONNAIRE	BERNARD FILLEUL
SYNDICAT DE L'ORGE	SERGE FAGNOU & CLAUDE CHANCEL
MISSION LOCALE DES 3 VALLÉES	FABIENNE LEGUICHER

École maternelle La Galanderie

Projets et sorties scolaires

- salon du livre à l'espace Olympe de Gouges
- jeux de construction Lego / Duplo
- découverte d'instruments de musique originaux avec le percussionniste Jean PIERLOT
- expression corporelle
- sortie de fin d'année.

Le projet musical a été annulé suite au désistement de l'intervenant.

• Prévision d'effectifs pour la rentrée scolaire 2016/2017

L'école attend 130 élèves : par conséquent les cinq classes seront maintenues.

Rappel : le seuil d'ouverture d'une classe supplémentaire est de 155 élèves.

• Liaison entre les grandes sections et le cours préparatoire

Comme chaque année, des ateliers de rencontres sont organisés conjointement par les deux écoles afin de préparer les enfants des grandes sections au passage à l'école primaire. Au mois de décembre, les CP se sont rendus à l'école maternelle pour participer à un atelier sportif. Au mois de mars, ce sont les enfants des grandes sections qui sont allés à l'école Pasteur pour travailler la lecture autour d'un illustrateur Frédéric STEHR. Une troisième rencontre qui aura lieu au mois de juin sera consacrée à une séance de questions /réponses entre les enfants puis un déjeuner à l'école Pasteur (la date retenue sera fixée en fonction de la sortie scolaire d'une autre calle afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions).

Groupe scolaire élémentaire Pasteur

• Reconstruction de l'école

Le groupe de travail a rencontré plusieurs fois le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Ces réunions avaient pour but de finaliser les éléments nécessaires pour le choix de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Le choix de l'AMO sera fait début juillet ; le cabinet retenu pourra ainsi commencer, dès le mois de septembre, les études nécessaires à la réalisation du projet en associant les acteurs concernés.

• Prévision d'effectifs pour la rentrée scolaire 2016/2017

A ce jour, l'effectif attendu est de 274 élèves sachant que le seuil d'ouverture d'une nouvelle classe est de 276.

• Parc informatique

- Tous les ordinateurs de l'école ont été remplacés

- Tableaux numériques interactifs

Les deux classes de CM1 seront équipées de tableaux numériques interactifs en fin d'année scolaire afin d'être opérationnels pour la rentrée prochaine : c'est un outil qui allie nouvelles technologies et interactivité au sein de l'enseignement.

Il s'agit, en quelque sorte, d'une tablette tactile « géante » qui remplace le traditionnel tableau noir. Cet outil, mis à disposition des enseignants qui ont toutes latitudes dans la préparation de leurs cours, suscite l'intérêt des élèves et a prouvé ses vertus pédagogiques. L'objectif est d'équiper progressivement toutes les classes de l'école.

Mise en service du PORTAIL FAMILLE

Le portail famille permettra aux familles d'inscrire et de régler les prestations périscolaires en ligne dès le mois de septembre 2016.

Il sera possible de modifier ou d'annuler les réservations dans le respect du règlement intérieur et de mettre à jour les données administratives de la famille.

En ce qui concerne le volet financier, le paiement en ligne sera sécurisé et les familles pourront consulter leur situation relative à la facturation.

L'accès au portail se fera soit en accès direct soit à partir du site internet de la commune et sera sécurisé par des codes d'accès individuels.

Comment utiliser le PORTAIL FAMILLE ?

▶ Pour bénéficier des prestations scolaires et périscolaires (cantine, NAP...) par le biais du portail famille, les parents devront fournir le dossier unique de chaque enfant et le planning prévisionnel trimestriel (de septembre à décembre 2016) avant le 8 juillet 2016. Puis le service scolaire transmettra les codes d'accès nécessaires dès le 22 août 2016.

Nouvelles activités périscolaires (NAP)

Le personnel d'encadrement est divisé en deux équipes réparties entre le groupe des enfants de l'école maternelle et celui de l'école élémentaire.

Chaque équipe est dirigée par une directrice diplômée du Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD).

À la Galanderie, une moyenne de 92 enfants âgés de 3 à 6 ans sont accueillis quotidiennement au Centre de loisirs « Le Petit Prince ». L'encadrement est assuré par quatre animateurs et quatre agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM).

A l'école Pasteur, 149 enfants âgés de 6 à 11 ans sont accueillis chaque jour. L'encadrement est assuré par neuf animateurs.

Quand les conditions météo le permettent certaines animations se déroulent dans les cours d'école. En cas d'intempéries ce sont le Centre de loisirs et les annexes de l'école Pasteur qui sont utilisés. Pour des animations spécifiques, les animateurs peuvent également utiliser les différents locaux de la commune : gymnase, salle Louis Namy, parc de la mairie, terrain de foot….

Sécurité

▶ Des exercices de mise en sécurité des enfants sont pratiqués régulièrement dans les deux écoles (évacuation en cas d'incendie, plan de confinement…). L'objectif est de sensibiliser les enfants et les personnels face à une situation d'urgence. Ceci permet aussi de vérifier le bien- fondé des consignes et d'améliorer les dispositifs en place.

Parcours du cœur scolaire

Pour la septième année consécutive la commune a organisé, en collaboration avec les enseignants des écoles et des parents d'élèves, un parcours du cœur scolaire.

Pour l'école Pasteur, les élèves, partagés en deux groupes (cycle 2 et cycle 3) ont participé à l'événement au gymnase les lundi 11 et mardi 12 avril après midi.
Les activités étaient reparties en six ateliers :
- tir de précision (vortex dans cerceaux)
- saut en longueur
- adresse (basket-ball)
- course de vitesse avec saut de haies
- béret.

Les après-midis se sont terminés par un goûter composé d'une pomme et d'un pain au chocolat offert par la commune.

Pour l'école La Galanderie, les élèves ont participé à l'événement le 15 avril de 9h à 11h alternativement dans la cour de l'école et au gymnase.
Les élèves des classes rouge et rose ont fait de la course à pieds dans la cour pendant que les classes jaune, verte et bleu étaient au gymnase pour effectuer un parcours sportif de saut, d'équilibre, de passage dans un tunnel et de course.
Après avoir échangé les ateliers, les enfants ont pris un goûter bien mérité.

Fédération des conseils de parents d'élèves (fcpe)

FCPE maternelle et élémentaire

▸ ***Le spectacle des petits***
Samedi 21 mai à 15h, la FCPE a invité tous les enfants de l'école La Galanderie et tous les enfants des classes de CP et CE1 de l'école Pasteur à assister à un spectacle de grandes marionnettes : « Orchidée et les Mystères de la forêt ».
La représentation a eu lieu au Centre de loisirs et a été suivie de nombreux petits jeux ainsi que d'un goûter.

▸ ***Concours de dessin***
Cette année encore, le concours de dessin sera l'occasion pour les enfants de démontrer leur créativité débordante. Ouvert à tous les enfants des deux écoles, trois élèves seront distingués dans chaque classe d'âge.
De nombreux livres sont à gagner. Tous les enfants qui remettront un dessin seront récompensés par un livre comme cadeau de participation.
Le thème choisi cette année est « Dessine ta planète imaginaire ! »

▸ ***Fête des écoles***
Rendez-vous samedi 18 juin pour la traditionnelle Fête des écoles, (dans le parc de la mairie si la météo nous sourit). Barbecue, tombola, kermesse, toutes les activités seront présentes pour fêter comme il se doit une année scolaire qui s'achève et préparer au mieux les vacances !

FCPE du collège Albert Camus

Les enfants passent environ trente heures par semaine au collège, la présence des parents au sein d'une fédération est primordiale pour accompagner la scolarité de leurs enfants. L'avenir de votre enfant ne peut se faire sans vous, restez présents et actifs !

Pour participer aux différentes instances qui permettront de vous informer et de donner votre avis aux conseils d'administration, conseils de classe, diverses commissions (restauration, vie scolaire…) et pour suivre la mise en place de la réforme du collège à la rentrée 2016, rejoignez nous !

NOUVEAU CONTACT MATERNELLE / PRIMAIRE

Mathieu MARIOLLE / fcpelanorville@yahoo.fr

http://lanorville-maternelle-elementaire.fcpe-essonne.net/

CONTACT COLLÈGE

Catherine DORGUIN / 06 76 36 45 04
fcpe.camus@yahoo.fr

Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (peep)

Le 19 mars a eu lieu la braderie aux livres, jouets, et puériculture. Cette manifestation conviviale a permis aux uns de vider placards et greniers, aux autres de faire de bonnes affaires. Playmobils ou vêtements d'enfants, poussettes ou sièges à vélo, il y en avait pour tous les goûts, de la naissance à l'adolescence.

Cette année encore, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Pasteur ont participé au Grand prix du jeune lecteur. Ce concours a vocation à développer le goût de la lecture chez nos enfants. Félicitons Laura BENA GARNIER, qui a terminé 14ème au niveau départemental. La PEEP conviera ces classes à un goûter en fin d'année au cours duquel chacun se verra offrir un livre.

Fini le temps des giboulées, place au printemps ! La météo est un phénomène qui passionne petits et grands. Ce sera donc le thème des concours photos pour l'école Pasteur et « recyclons recyclez » (bricolage) pour l'école La Galanderie. Alors, à ton appareil photo, à tes colles, ciseaux, matériaux divers, et remets la photo de ton œuvre dans la boîte aux lettres de la PEEP avant le lundi 3 juin. Les trois gagnants de chaque concours recevront un prix et chaque participant aura un lot de consolation.

La fête des écoles approche ! La PEEP participera comme chaque année à l'organisation de cette fête. En attendant le 18 juin, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Il est toujours temps de se manifester en envoyant un mail à : fete.lanorville@yahoo.fr et en se notant dans les jours qui précèdent sur les panneaux d'inscription qui circuleront à la sortie des écoles. Seule l'implication de chacun permettra la réussite de cette fête tant attendue de tous.

L'équipe PEEP vous souhaite à tous, parents et enfants, d'excellentes vacances d'été et vous retrouvera avec plaisir lors de notre réunion de rentrée des classes en septembre prochain.

Site: www.peep.asso.fr
Courriel : peeplanorville@gmail.com

Conseil municipal des enfants

Le samedi 28 mai 2016, les élus de la Commission Environnement du Conseil municipal des enfants et l'association La Norville Environnement poursuivent l'opération « Essonne verte, Essonne propre » lancée par le Conseil départemental.

Au programme :

- nettoyage du bois de la Garenne (à noter que l'état du bois s'améliore chaque année)
- ateliers sur les énergies renouvelables.

Ouvert à tous ! Venez nombreux ! Rendez-vous au local du Service jeunesse à 10h (ouvert jusqu'à 17h).

Le matériel de nettoyage est fourni par le département. Prévoir un pique-nique pour un déjeuner champêtre.

Chantier jeunes (été 2016)

Comme chaque année, la commune reconduit les chantiers jeunes. Ce dispositif permet aux jeunes de la commune d'accéder à une première expérience professionnelle et de s'inscrire dans une dynamique d'autonomie.

Ces chantiers s'effectuent en collaboration avec les services municipaux. Il s'agit de réaliser des petits travaux dans la commune **durant les vacances scolaires d'été.** Trois postes rémunérés sont à pourvoir.

Pour participer à ces chantiers, il faut être domicilié à La Norville, être âgé de 16 à 17 ans et rédiger une lettre de motivation qui devra être adressée au Service jeunesse avant le 10 juin.

« Les crampons du fair play »

En lien avec la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et le District de football de l'Essonne, l'action « Les crampons du fair play », portée par le Service jeunesse de La Norville a été labélisée dans le cadre du programme « Tous Prêts ».

Ce dispositif permet de valoriser les projets d'animation autour de l'EURO 2016 qui s'inscrivent dans une démarche éducative, citoyenne et durable en associant le plus grand nombre autour des valeurs que sont le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité (PRETS)

Ainsi **le samedi 9 juillet 2016,** le Service jeunesse organise un tournoi intergénérationnel de football à cinq. Les équipes doivent être constituées d'au moins un vétéran.

Si vous voulez participer à cette grande journée sportive, les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie et à déposer avant **le 1er juillet 2016.**

Séjour à Saint-Leu-d'Esserent pour les enfants de 8 à 11 ans

Le Centre de loisirs « Le Petit prince » organise un séjour du **22 au 26 Août 2016** au cœur de la Base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent dans l'Oise. Seize enfants âgés entre 8 et 11 ans vont pouvoir profiter agréablement des derniers jours de vacances avant la reprise scolaire dans cette base nautique et de loisirs de 48 hectares, offrant une plage ouverte à la baignade, un minigolf et des terrains multisports. L'hébergement est en camping et en pension complète.

Le thème sera « Robinson CRUSOÉ est de retour ». Au programme : pêche, tir à l'arc, canoé-kayak, pédalo, baignade…… détente et amusements.

LES PRÉINSCRIPTIONS S'EFFECTUENT ENTRE LE 2 MAI ET LE 24 JUIN 2016 INCLUS.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le Service jeunesse au 01.69.26.19.06.

Aide au départ en vacances pour les jeunes de 18 à 25 ans

« Départ 18:25 » est un programme d'aide aux vacances, mis en place par l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) avec le soutien du Ministère en charge du tourisme.

DÉPART 18:25 PAR CHÈQUE-VACANCES

Le contenu du programme propose :

- une sélection d'offres de vacances en France et en Europe, adaptées aux attentes importantes et au budget réduit des jeunes
- des conseils et des informations destinés à aider à l'organisation de leur projet vacances
- un coup de pouce financier de l'ANCV pour les jeunes en difficultés économiques et/ou répondant à des statuts particuliers (contrats d'apprentissage, emplois d'avenir, boursiers…).

Pour tous les séjours, qu'ils soient en France, en Europe, à la mer, à la montagne ou qu'il s'agisse de week-ends détentes, les jeunes peuvent bénéficier d'un coup de pouce financier de l'ANCV à hauteur de 50% du coût du séjour (dans la limite de 150 € et d'une intervention par an).

Le Service jeunesse vous propose de venir découvrir ce programme et d'accompagner, si besoin, le montage du dossier.

Rendez-vous au local du Service Jeunesse à partir de 17h, le mercredi 25 mai et le samedi 11 juin.

Incroyables comestibles : plantations de printemps

Avec l'arrivée du printemps, le Service jeunesse a repris ses travaux de jardinage mi-mars, avec l'aide et les conseils de Denys DURAND et Marie-Luce COUDEUR. Au programme, nettoyage de la parcelle derrière le local du service, plantation de nouveaux framboisiers et de … pommes de terre ! La méthode choisie permet de cultiver des pommes de terre hors sol, dans un contenant ayant la forme d'une « tour » (jarre, bac haut, pneus recyclés, sac de jute …).

Si vous souhaitez faire de même, voilà la marche à suivre : poser les pommes de terre dans votre « tour » sur un lit de terreau, germe en haut, et recouvrir de terreau, arroser, et attendre quelques jours. Lorsque le germe aura monté, recouvrir de terreau à nouveau, et laisser monter le germe, ainsi de suite jusqu'à la hauteur de votre contenant. Laisser ensuite fleurir et se développer la plante hors de la «tour». Les tubercules se développeront tout au long de la racine durant cette période. Une fois les fleurs et les feuilles extérieures desséchées, il suffira de vider la «tour» pour récolter les pommes de terre.

Merci aux Amis du jardin qui ont accueilli « Les incroyables comestibles » lors de la bourse aux plantes du 23 avril.

Si vous avez des questions, des suggestions, n'hésitez pas à contacter le Service jeunesse : **serv.jeunesse@lanorville91.fr**

Insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans : rendez-vous à la Mission locale des 3 vallées (ML3V)

La ML3V est une association de service public qui s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans domiciliés sur son territoire de responsabilité et sortis du système scolaire. Sa mission principale est l'insertion professionnelle de ces jeunes.

Aide à l'orientation, à la recherche de formation et accompagnement vers l'emploi sont les principaux services proposés aux jeunes du territoire qui peuvent aussi y trouver un soutien pour gérer les problèmes du quotidien (permanence juridique, aide au logement, cellule d'écoute santé).

En 2015, 37 jeunes norvillois ont bénéficié d'un accompagnement. En 2016, la ML3V est chargée de la mise en œuvre du dispositif «Garantie jeunes» piloté par le Ministère de l'Emploi, sur notre territoire.
Ce dispositif est destiné aux jeunes de 16-25 ans pas ou peu diplômés, qui ne sont ni en cycle d'études, ni en formation et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Revenu de solidarité active (RSA). L'objectif étant de les inscrire dans un parcours actif d'insertion professionnelle.

Pendant un an, ces jeunes vont bénéficier :
- d'un accompagnement collectif intensif sur plusieurs mois pour les préparer à l'univers de l'entreprise
- des immersions régulières en entreprise (stages, apprentissage,…) pour les confronter aux situations réelles en entreprise
- d'une aide financière de 461,72 euros mensuels pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

Contact : ML3V – Antenne d'Arpajon,
7 rue Victor Hugo. Téléphone : 01 69 17 12 43
https://fr-fr.facebook.com/missionl3vallees/

Travaux

GARE ROUTIÈRE DU LYCÉE RENÉ CASSIN

Cet aménagement réalisé dans le cadre du Plan local de déplacements permettra :
- de répondre aux exigences et contraintes liées à la circulation des véhicules légers et des transports en commun tout en améliorant la sécurité des piétons aux abords du lycée
- de créer un accueil de qualité pour les transports collectifs des lignes régulières et scolaires
- d'assurer la mise aux normes d'accessibilité des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont commencé avec deux mois de retard en raison de la présence de canalisations non répertoriées qu'il a fallu dévoyer ou retirer (dont une canalisation en amiante). Les entreprises vont travailler sur la voirie pendant les vacances scolaires afin de limiter la gêne à la circulation. La fin des travaux est prévue pour octobre 2016.
Le montant des travaux est estimé à 1 760 821€ TTC dont une participation financière du Conseil régional de 840 000€ soit 47,7% du montant estimé, le reste étant financé par Cœur d'Essonne.

SENTIER DU PARC

Dans le cadre du bail d'entretien les trous de la chaussée ont été bouchés. Une étude est en cours pour rénover le réseau d'assainissement.

RUE DE MONDONVILLE

Afin de sécuriser la traversée des piétons et de limiter la vitesse, un rétrécissement a été créé au niveau du numéro 37. Le trottoir côté impair sera élargi de la rue Henri Besson jusqu'à ce rétrécissement.

Bâtiments

LOGEMENTS MUNICIPAUX DE LA RUE SAINT-DENIS

La municipalité est propriétaire de trois logements sociaux situés au 4 rue Saint-Denis. Les personnels des Services techniques en ont rénové deux: ils ont procédé à la remise en état des cuisines, à la pose de nouveaux revêtements de sol, à la mise aux normes des installations électriques et à la réfection des peintures.

ÉGLISE SAINT-DENIS

Des études sont en cours pour la restauration du sol de l'église, l'amélioration du chauffage et la diminution de l'humidité qui dégrade les murs. Un dossier de demande de subventions est en cours de préparation avec l'aide d'un architecte des monuments historiques.

MAIRIE

Dans le cadre du Plan quinquennal départemental, après le parking Victor Hugo et la coulée verte, la troisième phase de réaménagement du centre de la commune reste à réaliser. Les travaux concernant la rue Pasteur devant la mairie commenceront fin 2016. Les réseaux seront enfouis et la chaussée sera refaite avec l'aménagement d'un plateau pour réduire la vitesse devant la mairie et favoriser la sécurité des piétons.
Les ouvrants anciens seront remplacés par des portes et fenêtres aux normes actuelles d'isolation thermique.
Durant le mois de mai, le revêtement du parvis de la mairie a été refait en béton désactivé très fin couleur sable. Un dossier de demande de subventions a été préparé pour restaurer la façade de la mairie côté rue Pasteur.

Réseaux

RUE DU BON PUITS

La première tranche des travaux d'enfouissement des réseaux est terminée. La deuxième partie de la rue sera réalisée en 2017.

CHEMIN DE L'ÉCU

La société AREHA procédera au chemisage des canalisations d'assainissement dans les semaines à venir. Les travaux se feront sans aucune ouverture de la chaussée, ni intervention chez les riverains.

Urbanisme

NOUVEAU LOTISSEMENT CHEMIN DES BERGES

Un nouveau lotissement, dont l'entrée se situe au 12bis chemin des Berges, est en cours de réalisation. Un permis d'aménager a été accordé pour la construction de cinq pavillons avec possibilité d'en construire de nouveaux par la suite.

Il a été décidé lors du Conseil municipal du 7 mars 2016, de nommer la voie desservant ce lotissement, rue Georges MENUT,

Cette décision est une reconnaissance pour cet homme né en 1907, imprimeur de profession avant la guerre. Affecté en mai 1927 au 1er régiment de zouaves en Afrique du Nord, il regagne son foyer en novembre 1928. Il est mobilisé le 1er septembre 1939 et intègre un groupe de résistants, principalement des militaires.

Ses activités de résistant ne sont pas vraiment connues, mais sa profession d'imprimeur indique qu'il a pu rendre des services pour l'impression de documents. Il est arrêté pour possession d'armes par la Brigade spéciale des renseignements généraux, puis remis à la Gestapo. Georges MENUT est emprisonné à Fresnes jusqu'en février 1943, puis déporté en Allemagne. Il s'évade en avril 1945 lors d'un transfert en train vers Bergen Belsen. De retour à la vie civile où il exerce la profession de contremaitre. Il meurt en novembre 1969 lors d'une intervention chirurgicale, des suites de complications médicales dues à ses blessures et aux maladies contractées pendant la déportation

Georges MENUT a été décoré de la Croix de guerre 1939/1945, de la croix de combattant volontaire et de la médaille des évadés.

ZAC DU SOUCHET

La consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du projet a été publiée le 4 février 2016. La date limite des offres était le 29 mars 2016. Le dépouillement des offres remises par les entreprises candidates est en cours.

La liste des lots composant la consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la ZAC du Souchet est la suivante :
1. maîtrise d'œuvre urbaine
2. maîtrise d'œuvre paysagère
3. maîtrise d'œuvre VRD
4. études géotechniques
5. études hydrauliques
6. missions de géomètre expert
7. études environnementales

La ZAC du Souchet s'étend sur une surface de 6,5 ha à l'entrée de la commune, en venant de la RD19. Cette réalisation doit permettre la construction d'environ 220 logements dont 50% de logements sociaux. Ces logements sociaux seront répartis à différents endroits du nouveau quartier.
Les travaux devraient démarrer au premier semestre 2018 pour une livraison des premiers logements prévue en 2019.

CHANTIER DU PROGRAMME « CÔTÉ VILLAGE » DE BOUYGUES IMMOBILIER

Le chantier se poursuit et il a été décidé lors du Conseil municipal du 19 novembre, de nommer la voie desservant le lotissement, **rue Joséphine BAKER** (voir le plan dans le bulletin municipal n° 54).

Cette décision est la reconnaissance des talents artistiques de Joséphine BAKER, de ses actions en faveur des droits civiques aux Etats Unis, mais aussi de son parcours de résistante en France, durant la seconde guerre mondiale.

Urbanisme

MODIFICATION
RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La Commission d'urbanisme a fait des propositions de modifications du PLU qui sont étudiées en ce moment pour validation par un cabinet d'études.

En application de la loi ALUR de mars 2014, tous les PLU devront obligatoirement être révisés avant janvier 2017. L'objectif est d'intégrer de nouvelles normes énergétiques et environnementales permettant d'appliquer aux nouvelles constructions le label de très haute performance énergétique (THPE). De plus, les constructions devront être équipées de réseaux électroniques de communication et aussi du câble. lorsque cela sera possible. De ce fait, les modifications introduites par la loi ALUR seront intégrées dans la révision générale de notre PLU.

RAPPEL

Un dossier de demande de travaux doit être déposé au Service urbanisme de la mairie pour toute :

- modification de clôture ou de portail
- fermeture ou ouverture de fenêtre
- pose de châssis de toit
- transformation de garage en habitation
- réalisation d'annexe
- pose d'abri de jardin de plus de 5 m2
- pose de panneaux photovoltaïques ou solaires.

Pour tous les autres travaux ou modifications, pose de benne ou d'échafaudage sur le domaine public etc... se renseigner auprès du Service urbanisme (01 69 26 19 02).

Environnement

BOIS DE LA GARENNE

Dans le cadre de la convention avec l'Office national des forêts (ONF) pour la gestion et l'entretien du bois de La Garenne, il a été procédé à la mise en sécurité des allées du bois (tailles de branches, abattages d'arbres présentant un danger pour les promeneurs).

L'ONF a aussi fini le martelage des arbres avant le reboisement de certaines parcelles du bois (le martelage consiste à marquer les arbres à couper ou abattus). Courant 2016, un forestier sera désigné par cet organisme pour effectuer les coupes et la vente du bois.

Attention : il est interdit de récupérer le bois martelé (debout ou couché).

Environnement

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Vous souhaitez faire un geste pour réduire votre production de déchets à la source, limiter le transport et le traitement de vos déchets et obtenir un engrais naturel de qualité et gratuit ?
Rien de plus facile : lancez-vous dans le compostage de vos déchets organiques et de vos végétaux.

Le compost, comment le fabriquer ? Faire du compost à la maison c'est suivre 3 règles :

1. varier et mélanger les différents déchets compostables : pour un volume de déchets humides, apporter un volume de déchets secs
2. aérer régulièrement le compost : avec une fourche, il faut brasser les déchets pour que l'air circule mieux au cœur du compost
3. surveiller l'humidité : trop d'humidité empêche une bonne aération du compost et favorise le développement d'odeurs désagréables ; à l'inverse, pas assez d'humidité entraîne la disparition des décomposeurs assurant la décomposition des déchets et ces derniers s'assèchent. Il faut ainsi maintenir un taux d'humidité constant et suffisant pour que la fermentation ait lieu.

Les ingrédients d'un bon compost :
- les déchets que l'on trouve à la cuisine : épluchures, filtre et marc de café, sachets de thé et de tisane, essuie-tout, coquilles d'œuf, restes de repas sauf de viandes et de poissons, …
- les déchets de la maison : papier journal, mouchoirs en papier, copeaux, sciures et cendres de bois, fleurs et plantes fanées…
- les déchets du jardin : fanes de légumes, fruits et légumes abimés, tontes de pelouse, tailles d'arbustes, feuilles mortes…

Sont interdits dans le composteur : les os non broyés, les plantes malades, les excréments d'animaux familiers, les gravats, le verre, les papiers glacés, les papiers imprimés de couleur, le plastique, les déchets médicaux, les produits chimiques…

Le compost, quand l'utiliser ?
Le compost est prêt à être utilisé quand il ressemble à de la terre friable, de couleur brun ou foncé, avec une bonne odeur de sous-bois. On obtient ce compost en 8 à 12 mois : patience ! Quand il est « mûr », on peut utiliser ce compost pour enrichir la terre du jardin ou pour préparer un terreau maison réservé aux plantes en pot : mélanger 1/3 de terre, 1/3 de sable et 1/3 de compost.
Compost'astuces : installer le composteur, ou le tas de compost, dans un coin de jardin aéré et à l'ombre.

Plus d'infos : SICTOM du Hurepoix,
6 rue du Buisson Rondeau 91650 BREUILLET
(Tél : 01.69.94.14.14 – Fax : 01.69.94.14.19)
http://www.sictom-du-hurepoix.fr/contact.html
Heures d'accueil du public : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

RÉSULTATS DE LA 4ÈME ÉDITION DU CONCOURS « A VOS MARQUES ! PRÊTS ? PAPIERS !! »

Cette année, un nouveau mode de calcul a été appliqué : compte tenu des regroupements scolaires, les 47 communes participantes ont été réparties en trois catégories définies en fonction du nombre d'élèves fréquentant les écoles publiques (source : annuaire de l'Éducation nationale) :

1ère catégorie : plus de 400 écoliers (11 participants dont La Norville)
2ème catégorie : de 100 à 400 écoliers (19 participants)
3ème catégorie : moins de 100 écoliers (9 participants).

Les tonnages collectés dans les 208 bornes d'apport volontaire ont été divisés par le nombre d'enfants scolarisés dans chaque commune participante.

La ville de La Norville s'est classée 5ème avec 37,5 kg.

Pour plus de précisions, voir le site du SICTOM, http://www.sictom-du-hurepoix.fr/actualites/actu-29.html

Sécurité

DÉLINQUANCE, CRIMES ET DÉLITS CONSTATÉS SUR LA COMMUNE ENTRE 2013 ET 2015

Données communiquées par la Direction départementale de la sécurité publique de l'Essonne

	2013	2014	2015
INFRACTIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE			
Vols à main armée	0	0	0
Vols avec violences	2	2	2
Cambriolages	51	27	29
Vols à la tire	0	0	1
Vols de véhicules automobiles	12	17	14
Vols de deux roues	1	1	2
Vols à la roulotte et vols accessoires	23	11	19
Incendies volontaires	0	1	1
Dégradations de biens	10	16	10
TOTAL DES INFRACTIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE	99	75	78
TOTAL DE LA DELINQUANCE GÉNÉRALE [1]	164	170	158
TRAFIC DE STUPÉFIANTS	nd	0	0
USAGE REVENTE	nd	0	0
CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS	nd	8	6

Taux d'élucidation(%)	25,6	28,2	27,2
Taux de délinquance pour 100 habitants	3,9	4,1	3,8

[1] Atteintes volontaires à l'intégrité physique, armes, recel, escroquerie...
nd : non disponible

Transports

SNCF – RER C : TRAVAUX CASTOR 2016

Comme chaque année depuis 1996, le programme CASTOR consiste à réaliser pendant l'été des travaux de consolidation des ouvrages d'art de la ligne C.
Cette année, la ligne sera fermée entre Paris-Austerlitz et Javel, Paris-Austerlitz et Avenue Henri-Martin du 16 juillet au 27 août, soit pendant plus de 6 semaines. La SNCF attire l'attention des voyageurs sur la reprise tardive de la circulation normale, le 27 août, soit quelques jours avant la rentrée scolaire.

Pour mieux accompagner les voyageurs, la SNCF a travaillé avec la RATP pour :

- renforcer la ligne 10 du métro qui longe le RER C
- renforcer la ligne de bus 63 qui permet de rejoindre la gare Avenue Henri Martin depuis Paris-Austerlitz.

La SNCF mettra également en place une navette spéciale Castor RER C entre Javel et Invalides.

Citoyenneté

CONSEIL DES SAGES

La présentation du Conseil des sages a eu lieu le 23 avril en présence de Monsieur le Maire et de trois élues: sept personnes désireuses de faire partie du Conseil étaient présentes et quatre étaient excusées. Le Conseil est normalement constitué de douze volontaires, mais une personne n'a pas pu siéger.

Lors de cette présentation, après un rappel historique sur la création du Conseil des sages en 1983 par Kofi YAMGNANE, secrétaire d'état et Maire de Saint-Coulitz (Finistère), les documents réglementaires ont été présentés :

- la charte, qui donne les principes fondamentaux et détermine les règles minimales applicables
- le règlement qui définit la composition du Conseil des sages, les critères d'éligibilité, son fonctionnement, les obligations et le rôle des membres du Conseil.

Ces documents sont consultables sur le site internet de notre commune.

Le Conseil des sages doit se réunir trois fois par an minimum. Monsieur le Maire est président de droit, il peut se faire représenter par un élu (adjoint ou conseiller). Un ou deux secrétaires de séance peuvent être désignés. Les membres pourront choisir un représentant de leur groupe pour faire le lien avec la mairie. Les membres du Conseil devront définir leur fonctionnement, en groupe, en demi-groupe ou en commissions (deux ou trois en fonction du nombre de membres).

Les sujets de réflexion pourront être sociaux, traiter de la sécurité, des relations intergénérationnelles, du développement durable ou d'autres sujets. Plusieurs exemples de fonctionnement et de sujets ont été abordés lors de la réunion de présentation.

Chaque volontaire présent a exprimé ses motivations pour être membre du Conseil des sages et a donné sa réponse définitive lors de la première réunion plénière qui a lieu le 12 mai. Le Conseil municipal devra statuer sur la liste des membres qui siégeront au Conseil des sages pour 2 ans, lors de sa réunion du 31 mai.

Les volontaires retenus sont :

Mme CAILLEAUX Michèle
Mme CHANON Michèle
Mme PICOT Claudine
Mme THOUMSAINT Anne
M. ALBION Jean-Claude
M. BESSE Bernard
M. CRUZILLAC Patrick
M. DANGUEUSE Claude
M. DENIZET Dominique
M. LAIDET Michel
M. PIAU Michel

VOTRE CHIEN ET NOUS

RAPPELS

1. les chiens doivent être tenus en laisse en ville ainsi que dans le bois de La Garenne (arrêté municipal)
2. les propriétaires des chiens de catégorie 1 (dit chiens d'attaque) ou 2 (dit chiens de garde ou de défense) de race rottweiler, staffordshire terrier, american staffordshire terrier et de race tosa, doivent les déclarer au Centre technique municipal, 5 allée de la Croix Saint-Claude.

   La mairie délivrera alors un permis de détention après s'être assuré que le chien a suivi une évaluation comportementale ou une formation pour obtenir une attestation d'aptitude. Ces chiens doivent être muselés et ne peuvent être promenés uniquement que par des adultes en pleine possession de leurs droits civiques.

Spectacles

Avec un constant souci de qualité, quelles que soient les disciplines artistiques ou les publics auxquels s'adressent les spectacles, expositions et ateliers, nous vous avons fait découvrir des propositions très variées depuis le mois de septembre.

Pour finir cette saison culturelle 2015-2016 en beauté, nous vous avons réservé trois rendez-vous avec des artistes de stature internationale.

Avec Les Concerts de poche, association reconnue d'utilité publique avec laquelle nous travaillons depuis 2009, nous avons accueilli le mercredi 4 mai un récital de Jean-Philippe COLLARD. Ce célèbre pianiste a enregistré plus de soixante disques chez EMI Classics et sillonne les grandes scènes musicales avec les chefs et orchestres les plus prestigieux à travers le monde.

Avec nos amis du Théâtre de l'Agora - Scène nationale d'Evry et de l'Essonne et du Théâtre Brétigny, nous avons retrouvé le samedi 21 mai, la compagnie de théâtre de rue « Les 26 000 Couverts », qui avait fait un triomphe lors de leur dernière venue à La Norville en 2014, avec leur adaptation aussi comique que déjantée de « Beaucoup de bruit pour rien » de William Shakespeare.

Enfin, le samedi 4 juin, à l'occasion du festival « De jour // De nuit » et d'un magnifique parcours reliant le parc Chevrier d'Arpajon au parc de la mairie de La Norville, nous clôturerons la saison culturelle avec une installation monumentale et extraordinaire, montrée dans les grands festivals de rue : « Forêt sensible des Souffleurs, commandos poétiques ».

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à venir partager avec nous des émotions, des rires et des visions du monde, qui enrichissent et réenchantent le quotidien.

Raphaël MERLLIÉ
Directeur du Centre culturel
Le marque-p@ge

FESTIVAL de jour // de nuit

Samedi 4 juin
Parcours d'Arpajon à La Norville

Comme chaque année, dans le cadre du Festival « de jour // de nuit », d'excellents spectacles de théâtre de rue, pour toute la famille, vous sont offerts dans les espaces publics de nos villes.
Les nouveautés de cette année :
- un parcours reliant le parc Chevrier d'Arpajon au parc de la mairie de La Norville,
- un très grand spectacle à La Norville avec « Forêt sensible des Souffleurs commandos poétiques ».

ARPAJON // PARC CHEVRIER

- 19h30 : Ens'Batucada « Juke Box Live » CREATION 2016 !

Un juke-box géant… mais de musique « Live » ! À l'intérieur de cette machine, sept musiciens prêts à démarrer au quart de tour, tels les disques qui sortent de leurs tiroirs.

- 20h30 : Apéro salé-sucré
- 21h : Les Décatalogués « La Méthode Urbain »

Apprendre à devenir riche, à contrôler l'opinion publique et à bâtir un monde meilleur à votre image, c'est le défi que Marc-André URBAIN, coach certifié vous propose. Spectacle tout public à partir de 8 ans, durée : 1h.

- 22h : départ en musique pour La Norville.

LA NORVILLE // PARC DE LA MAIRIE

- A partir de 22h : Accueil en « douceurs »
- 22h30 : Les Souffleurs commandos poétiques « Forêt Sensible »

« Forêt sensible » est un dispositif onirique tirant de l'imaginaire occidental de la forêt sa puissance hypnotique. L'ambition est de plonger chaque promeneur dans sa propre forêt intérieure.

Ne manquez pas ce spectacle hors norme, véritable point d'orgue de la résidence triennale d'implantation des Souffeurs sur les villes de La Norville, Arpajon et Saint-Germain-lès-Arpajon, avec le soutien du Département de l'Essonne et du Ministère de la culture et de la communication - DRAC Ile-de-France.

- Promenade libre à partir de 22h30, spectacle tout public à partir de 14 ans.

Lundi 21 juin
Fête de la musique

LA NORVILLE // PARC DE LA MAIRIE

Venez nombreux pour la Fête de la musique qui aura lieu le lundi 21 juin, en plein air dans l'espace public (ou à la salle Pablo Picasso en cas d'intempéries).

Musiciens amateurs des environs, en groupes constitués ou individuels, si vous souhaitez vous joindre à la fête, contactez au plus vite le Service culturel : serv. culturel@lanorville91.fr ou 01 64 90 93 72.

L'actu de la médiathèque sur Facebook

La médiathèque a créé une page Facebook sur laquelle vous retrouverez des informations pratiques et pourrez suivre son actualité : rencontres, expositions, spectacles, listes des dernières acquisitions et coups de cœurs, mais aussi les images de réalisations effectuées lors d'ateliers… Retrouvez notamment les films réalisés par les enfants à la médiathèque et au Centre de loisirs avec la réalisatrice Violaine LÉCUYER (association Barybal).

https://www.facebook.com/bibliotheque.la.norville

Au centre culturel
Le marque-p@ge

Carte Pop-Up d'été
samedi 4 juin

L'atelier carte Pop-up initialement prévu le samedi 7 mai a été reporté au samedi 4 juin.
Plusieurs séances d'une heure seront prévues à la médiathèque entre 10h et 16h30.
Gratuit - dès 7 ans.
Renseignements et inscriptions :
Tel 01 64 90 93 72 - serv.culturel@lanorville91.fr

Vous y étiez ?

Comme chaque année, les artistes ont été à l'honneur, pour le plus grand plaisir des participants aux ateliers organisés par la médiathèque, dans ses murs mais aussi au Centre de loisirs, au club Dessin…

« Après l'averse », charmante création d'Isabelle FAIVRE issue de la collection de « livres d'artistes » de la médiathèque.

Photos-souvenirs de l'exposition des œuvres d'Eric SINGELIN et d'un atelier « en famille ».

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

La médiathèque développe son offre numérique ! Le marque-p@ge, en partenariat avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, met à la disposition du public un certain nombre d'outils pédagogiques : exercices de préparation à l'examen du code de la route, cours de remise à niveau en français et en anglais, accès sur place à l'intégralité des ressources de l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions).
Elle propose également un prêt de liseuses de livres numériques (romans, documentaires, bandes dessinées) et la consultation d'albums jeunesse en ligne. Cette offre est accessible à tous après inscription à la médiathèque.

Coups de cœur
des lecteurs et des bibliothécaires

POUR LA JEUNESSE

Que s'est-il passé ?, Nicolette HUMBERT
Dans cet imagier tout en photographies, il faut observer, comparer et imaginer ce qui a pu se passer d'un cliché à l'autre. Sur chaque double page, nous découvrons d'un côté une situation donnée (une scène de plage, un jeu de quilles, des branches rassemblées pour un feu en forêt…) et de l'autre la même situation vue avec un petit décalage dans le temps. Chaque double page nous raconte une histoire. Les indices sont là, sous nos yeux, à nous de remplir les vides et d'imaginer ce qui a pu se passer.

Tempête, Sandrine BONINI et Audrey SPIRY
Tout commence dans une ville monotone, terne, où les jours sont tristes et où les habitants bien peignés semblent enfermés dans un carcan de règles et d'uniformité. Jusqu'au jour de l'anniversaire du narrateur. Ce jour-là se lève une drôle de tempête. Les boissons commencent à pétiller, les chignons s'écroulent, les nappes se gonflent malgré l'absence totale de vent. Et derrière ces phénomènes étonnants, ce sont les habitants eux-mêmes qui s'en trouvent transformés – les uns se mettent à chanter, les autres sont habillés de manière totalement loufoque. Un monde d'une « folie douce, enjouée, toute faite de rêves inavoués. »

Menteur, menteur !, Morris GLEITZMAN
Thomas s'est découvert un pouvoir incroyable qui pourrait être aussi bien une malédiction : chaque mensonge entendu provoque immédiatement une irrépressible démangeaison de ses tétons. Grâce à son ami Kevin, il comprend également qu'il fait en réalité partie du groupe des « Sceptiques », dont l'espérance de vie ne dépasserait pas l'âge de l'adolescence. Son salut se trouve toutefois peut-être en France, où habite la seule femme qui aurait échappé à ce terrible destin : Véra POULET. Pour trouver les moyens d'entreprendre le coûteux voyage, il décide de participer à la célèbre émission « Menteur, Menteur ! ».

POUR LES ADULTES

Et je danse aussi, Anne-Laure BONDOUX et Jean-Claude MOURLEVAT
Pierre-Marie SOTTO, écrivain reconnu, reçoit une grosse enveloppe dans sa boîte aux lettres. Au dos, rien d'autre que l'adresse mail d'une certaine Adeline PARMELAN. Pierre-Marie n'ouvre pas l'enveloppe et écrit un message à cette Adeline en lui expliquant qu'il n'a pas de temps à perdre avec les manuscrits que ses admirateurs lui confient. Adeline se défend et tente d'éveiller sa curiosité : elle n'est pas une lectrice ordinaire. Et d'après elle, l'enveloppe ne contient pas un manuscrit. C'est ainsi que débute la correspondance entre l'écrivain et cette jeune femme mal dans sa peau. Jusqu'au moment où – inévitablement - l'enveloppe dévoilera son contenu.

Le manuscrit Hopkins, Robert Cédric SHERRIFF
La lune va se décrocher du ciel britannique. Personne ne le sait, excepté une poignée d'hommes bien décidés à garder le secret jusqu'au bout. Parmi eux un éleveur de poules qui appartient à la race de ceux qui survivent aux catastrophes ? C'est ce survivant sans grandeur qui va nous raconter la plus terrible histoire vécue par le monde occidental et la consigner dans un manuscrit fantastique que les hommes du futur baptiseront Hopkins. Maître dans l'art d'inventer des fables pour faire réfléchir ses contemporains, R.C. SHERRIFF compose un roman apocalyptique original, avec un vrai sens du comique et de l'ironie.

Le Français de Roseville, Ahmed TIAB
Oran, Algérie. Le commissaire Kémal FADIL est appelé sur un chantier de rénovation du quartier de la Marine, où viennent d'être retrouvés des restes humains datant vraisemblablement des années 1960. Il semble qu'il s'agisse d'un enfant qui portait autour du cou un crucifix. L'enquête ne s'annonce pas simple. En réalité, elle avait été commencée bien plus tôt, menée par des policiers français… Cinquante ans plus tard, la vérité historique est toujours aussi compliquée à dire. Ahmed TIAB nous propose une immersion dans l'Algérie d'avant l'indépendance, mais aussi dans l'Oran d'aujourd'hui, et conduira son enquêteur jusqu'à Marseille.

La Norville il y a cent ans,

au travers des comptes rendus des séances du Conseil municipal

Note : *ce compte rendu de Conseil municipal retranscrit mot pour mot le texte original issu des archives de la mairie de La Norville. Coïncidence, cette session concerne l'approbation des comptes de l'exercice 1915.*

La gestion des comptes était simplifiée et s'appuyait sur des ordonnances (décisions du Roi) et des instructions ministérielles (équivalent des décrets aujourd'hui), datant de la Monarchie de Juillet (1830 - 1848), le Second Empire (1852 - 1870) et la Troisième République (1870 - 1940).

La Loi du 5 avril 1884 est intéressante car il s'agit d'une réglementation de la vie administrative locale. Cette loi municipale décide 3 points et marque ainsi les fondamentaux de la vie communale que nous connaissons aujourd'hui (et couvert par le Code général des collectivités territoriales)

- *l'élection au suffrage universel du Conseil municipal qui est désigné pour une durée de 4 ans et est renouvelable intégralement (en 1929, la durée du mandat municipal est portée à 6 ans)*
- *confirmation de la Loi du 4 mars 1882 rendant aux Conseils municipaux le droit d'élire les maires*
- *inéligibilité des ministres du culte aux fonctions municipales*
- *obligation pour toute commune d'acquérir ou de louer un hôtel-de-ville, mettant fin à la pratique fort répandue de confondre «Mairie» et domicile privé du Maire.*

Session de Mai 1916

Le sept juin 1916, le Conseil municipal a été convoqué pour le dimanche onze Juin à trois heures du soir, pour la session de Mai par Nous, Adjoint au Maire de la Commune de La Norville
Cette convocation a été affichée le même jour à la porte de la Mairie
Pour le Maire mobilisé,
L'Adjoint délégué

L'An mil neuf cent-seize, le onze Juin, à trois heures du soir, le Conseil municipal de la Commune de La Norville, dument convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Chaligne, Adjoint

Étaient présents :
M.M. Chaligne, Bedeau, Albert, Massy ,Montet, Albert et Lefèvre

Absents :
M.M. Fouret, mobilisé, Berte, Delion
Monsieur Lefèvre a été nommé secrétaire

Le Conseil

Vu les diverses ordonnances et instructions ministérielles sur la compatibilité des communes et notamment celles des 24 avril 1834 et 20 juin 1859 et la loi du 5 avril 1884,

Après s'être fait présenter le Budget de l'Exercice 1915 et les autorisations supplémentaires qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés par M. le Maire, ordonnateur, le Compte d'administration de l'Exercice 1915, accompagné du Compte de gestion du receveur, ainsi que les états des restes à recouvrer reportés sur 1916;

Procédant au règlement définitif du Budget de 1915, propose de fixer ainsi qu'il suit les recettes et les dépenses du dit exercice, savoir:

Recettes

- Les Recettes, tant ordinaires qu'extraordinaires de l'exercice 1915, évaluées par le Budget à huit mille quatre-vingt-douze francs cinquante six centimes ont dû s'élever, d'après les titres définitifs des créances à recouvrer, à la somme de **9438,14**
- Delaquelle somme il convient de déduire celle de **1112,12**

Savoir

- Pour les restes à recouvrer justifiés, et qui seront portés en recette au prochain compte **1112, 11**
- Au moyen de quoi la Recette de 1915 est définitivement fixée à la somme de **8326,03**

Dépenses

- Les Dépenses créditées au Budget de 1915 s'élèvent à **8092,56**
- Il faut y joindre celles qui ont fait l'objet de crédits supplémentaires accordés dans le cours de l'exercice **4900, 29**
- Total des Dépenses présumées **12992, 85**
- De cette somme il faut déduire celle de **6352,65**

Savoir

1. Crédits ou portions de crédits restés sans emploi comme excédant le montant réel des dépenses **3714,85**
2. Dépenses faites mais non ordonnancées avant la 15 mars 1916 et à reporter aux budgets suivants **2637, 80**

Somme égale **6352, 65**

Au moyen des déductions ci-dessus, les dépenses de l'exercice 1915 sont définitivement fixées à la somme de **6640, 20**

Les Recettes de toute nature étant de

- Exercice 1915 **8326, 03**
- Exercice 1914 (excédent) **3442, 23**
- Pour un total de **117628,26**
- Les Dépenses de **6640,20**
- Il reste par conséquent pour excédent définitif la somme de **5128, 06**

laquelle sera portée au chapitre des Recettes supplémentaires du Budget de l'Exercice 1916.

Toutes les opérations de l'Exercice 1915 sont déclarées définitivement closes et les crédits annulés

La présente délibération sera jointe, comme pièce justificative au budget de 1915.

Délibérée à La Norville, les jour, mois et an ci dessus

Traitement du Garde Champêtre pour 1917

Le même jour et les mêmes membres présents

Vu le Budget proposé pour l'année 1917, duquel il résulte

- Que les Recettes ordinaires dudit Budget ne s'élèvent qu'à la somme de **2543, 32**
- à laquelle il convient d'ajouter l'imposition pour insuffisance de revenus **3387,28**
- des dépenses des chemins vicinaux centimes ordinaires **370**
- prestations remplacées par une taxe vicinale **1538**
- les 3 centimes pour les chemins vicinaux ordinaires **222**
- Total **8060,60**
- Tandis que les crédits proposés pour toutes les Dépenses annuelles et ordinaires s'élèvent à la somme de **8300**
- Et qu'en conséquence, il reste à pourvoir à un déficit de **239,40** application au traitement du Garde-Champêtre

Vu les lois des 31 Juillet 1867 et 5 avril 1884 ; Délibérée ce qui suit,

Il est voté une imposition extraordinaire de Deux centre trente neuf francs 40 représentants 3,4 centimes par franc, au principal des quatre contributions, pour le traitement du Garde Champêtre de la Commune de La Norville en 1917

Budget 1917. Vote d'une imposition extraordinaire

Le même jour et les mêmes membres présents.

Vu le Budget proposé pour 1917 et les comptes rendus tant par le Maire que par le Receveur municipal, des recettes et des dépenses de l'exercice 1915;

- Vu pareillement le budget proposé pour 1917 duquel il résulte que les recettes ordinaires ne s'élèvent qu'à la somme de **2543,32**
- à laquelle il convient d'ajouter l'imposition pour salaire du Garde Champêtre **239,40**
- les dépenses des chemins vicinaux
- centimes ordinaires **370**
- prestations **1538**
- les 3 centimes pour les chemins vicinaux ordinaires **222**
- Total de la Recette **4912, 72**
- tandis que les crédits proposés pour les dépenses annuelles ordinaires s'élèvent à la somme de **8300**
- Et que par conséquent il reste à pourvoir à un déficit de **3387,28**

Vu la loi du 5 avril 1884

Considérant que la Commune ne peut faire face à cette dépense qu'en s'imposant extraordinairement

Vote une imposition extraordinaire de la somme de trois mille trois cent quatre vingt sept francs 28 soit 48,11 centimes additionnels au principal des quatre contributions les dépenses annuelles ordinaires de l'Exercice 1917

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Budget des Chemins Vicinaux - Exercice 1917

Le même jour et les mêmes membres présents.

Le Conseil,

Vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 juin suivant et le règlement général sur le service des Chemins vicinaux;

Vu les propositions présentées par les Agents Voyers, tant pour fixation des contingents nécessaires aux chemins de grandes communication que pour l'établissement du budget de la Commune en ce qui concerne le services des chemins vicinaux pendant l'année 1917,

Vu l'arrêté de mise en demeure de M. le Préfet en date du 16 mai 1916,

Adopte les propositions présentées pas les Agents Voyers relativement aux contingents pour les Chemins de grande communication. Les produits divers des chemins de grande communication seront affectés aux travaux d'entretien ou d'amélioration de ces chemins.

Vote l'inscription au budget de la Commune des recettes et crédits nécessaires pour le service des Chemins vicinaux pendant l'année 1917, savoir:

Recettes

- Prélèvement sur les recettes ordinaires **470**
- 5 centimes pour les Chemins vicinaux de toutes catégories **370**
- 3 centimes spéciaux pour les Chemins vicinaux ordinaires **222**
- Taxe vicinale en argent et en nature **1538**
- Total des Recettes **2600**

Dépenses

- Salaires des cantonniers des Chemins vicinaux ordinaires **450**
- Entretien des Chemins vicinaux ordinaires **1200**
- Dépenses diverses **62**
- Frais généraux **20**
- Contingents affectés aux Chemins de Grande Communication **868**
- Total des Dépenses **2600**

Le Conseil décide le remplacement par une taxe vicinale de trois journées des prestations d'hommes et de trois journées d'animaux et véhicules.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Budgets additionnels des Chemins Vicinaux pour l'Exercice 1916

Le même jour et les mêmes membres présents.

Le Conseil,

Vu la loi du 21 mai 1836, l'instruction ministérielle du 24 juin suivant et le règlement général sur le service des Chemins vicinaux;

Vu les propositions présentées par les Agents Voyers pour l'établissement des chapitres additionnels du budget de la Commune en ce qui concerne le service des Chemins vicinaux;

Vu le budget approuvé pour l'année courante et les comptes rendus tant par le maire que par le Receveur municipal des recettes et des dépenses de l'exercice précédent, comptes dont il résulte que le reliquat des ressources des chemins vicinaux de cet exercice est de 2075 francs 48

Délibérée:

Le reliquat de l'exercice 1915 sera employé conformément aux indications de la colonne 4 des tableaux annexés et de la manière suivante

- Entretiens des chemins vicinaux ordinaires **2075,48**
- Entreprises **1500**
- Régie **575,48**

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Prélèvements des dépenses imprévues

Le même jour et les mêmes membres présents.

Le Conseil approuve le prélèvement sur le crédit des Dépenses imprévues des dépenses mentionnées ci-après:

1. Impression et révision des états matrices et prestations **5,88**
2. Contingent de la Commune pour protection de la santé publique **12**
3. Subvention à l'oeuvre du Vétement du Prisonnier de Guerre **50**
4. Installation du téléphone à la Gendarmerie en 1915 **5,85**
5. Subvention pour la Journée de Seine et Oise **50**
6. Enfants assistés (solde de 1914) **28,66**
7. Remboursement d'une taxe de chien par suite de dégrevement **6**

Total **158,39**

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Aînés

Fête des femmes

La journée pour les droits des femmes, fait partie des Journées internationales reconnues à travers le monde et reste aujourd'hui une célébration d'actualité tant que l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas atteinte.

Les membres du CCAS, convaincus qu'il est encore besoin d'honorer cette journée symbolique, ont pris la décision de remplacer le bon de 25€ distribué à toutes les femmes de plus de 65 ans par un après-midi convivial. Le 8 mars une cinquantaine d'aînées s'est donc retrouvée à la salle Pablo Picasso pour assister à la projection du film « 8 femmes » et profiter ensuite d'un moment d'échange dans le foyer autour un goûter.

Pour les femmes de 65 ans et plus qui ne payent pas d'impôts sur le revenu, le CCAS a décidé de revaloriser le « Bon fête des femmes » à hauteur de 70 € pour les soutenir dans un contexte économique difficile.

LES 12 COUPS DE MIDI

Une sortie aura lieu le 22 juin pour assister à l'enregistrement de l'émission « Les 12 coups de midi » animée par Jean-Luc REISCHMAN.

L'enregistrement se déroulera de 13h à 18h environ, mais il faudra être sur place à 11h. Possibilité de manger son sandwich sur place ou de profiter de la cafétéria pour 12€.

Prix : 10€ par personne.
Pré-inscription auprès du CCAS au 01.69.26.19.05.

VISITE DU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE D'ARPAJON

Une sortie intergénérationnelle pour visiter le Centre de secours et d'incendie d'Arpajon a eu lieu le samedi 21 mai de 10h à 12h. Une seconde visite est prévue en septembre.

Inscription auprès du CCAS au 01.69.26.19.05

Les 80 sapeurs pompiers du Centre de secours d'Arpajon ont pour mission d'assurer les secours d'urgence aux personnes, accidents de la circulation, incendies, risques industriels et pollutions, feux de forêt, protection de la faune, plans d'urgence. Ils effectuent plus de 3000 interventions par an. L'effectif comprend une trentaine de volontaires.

Le billet du Président de AMSL

SPORTS ET LOISIRS

La saison 2015-2016 s'achève, l'AMSL est toujours aussi dynamique, la situation financière saine.

Néanmoins, même si le renouvellement des bénévoles au sein des bureaux des sections continue, cela ne se fait pas à un rythme assez soutenu pour que celles et ceux qui se dévouent puissent passer la main dans les meilleures conditions possibles. Au risque de répéter ce que j'écrivais l'an passé à la même époque, pensez lorsque vous lirez ces lignes à ce que vous pouvez apporter en venant épauler les bénévoles des sections dans vos activités (plusieurs sections ont besoin de vous).

Le loto de l'AMSL est de plus en plus apprécié par les Norvillois : le samedi 19 mars, le gymnase de La Norville a accueilli plus de 260 personnes pour la 10e édition. Merci à tous les bénévoles qui ont permis le succès de cette journée.

Au nom de toutes les sections de l'AMSL, je vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le samedi 10 septembre au gymnase pour ASSODIA, la journée des associations.

Patrick GRESSIER

AMSL

ARTISANAT LOISIRS

Les différents ateliers se sont retrouvés pour un après-midi d'art floral et la préparation des fêtes de Pâques. Des membres de la section ont également travaillé à la réalisation de lots pour le loto de l'AMSL : cabas en patchwork et set de bureau.

BOULES LOISIRS

La section organise actuellement un concours interne en doublettes avec tirage au sort à chaque partie. Il est prévu quatre rencontres. La première rencontre a eu lieu le 26 mars avec 18 participants. Cette rencontre s'est terminée par un pot pris en plein air.

Les rencontres suivantes ont eu lieu le 30 avril et le 21 mai. La finale avec remise de médailles aura lieu le samedi 25 juin.

La fête annuelle de la section se déroulera le samedi 28 mai à 12h sur le terrain du parc de la mairie et dans la salle « La grange ».

CADAN'S 91

Une année de danse se termine déjà !

Après trois belles soirées d'entraînement à la salle Pablo Picasso et notre gala de la section qui a permis à chacun d'apprécier les démonstrations de salsa, tango/chacha et flamenco par des adhérents, puis les show-dances d'un couple de champions en dix danses, il faut se dire au revoir.

Pour cela, une sortie à la fin du mois de juin clôturera la saison et permettra aux adhérents de mettre en pratique une dernière fois avec le club les chorégraphies apprises tout au long de cette année.

Cadan's 91 vous souhaite un bel été dansant et vous donne rendez-vous à la rentrée lors des forums des associations qui auront lieu à la Norville et à Ollainville au début du mois de septembre.

Visitez notre nouveau site internet et notre page Facebook http://www.cadans91.fr/

DESSIN-PEINTURE

Quelles étranges et jolies bûchettes ! Elles s'ouvrent et toute une forêt déploie délicatement ses ramures. Les petits génies de ces bois sont les enfants des cours du mercredi, initiés à la magie des livres en leporello (livre accordéon) par l'artiste Isabelle FAIVRE (séances proposées par la médiathèque municipale).

Attisé par Frédérique et Nadine, le vent des techniques nouvelles a en effet soufflé bien fort à l'atelier cette saison. Ciseaux et cutters aux mains des adultes et l'architecture du monde est devenue dentelle de papier. Couleurs à l'huile pour la première fois aux pinceaux des ados et, sur leurs toiles, tulipes et volubilis ont éveillé le printemps.

Pour découvrir toutes ces créations, vous êtes les bienvenus le samedi 28 et le dimanche 29 mai à l'exposition, au gymnase de la Croix Saint-Claude.

MODERN' JAZZ

Vous pensez connaître son histoire par cœur, mais personne ne vous l'a jamais racontée ainsi… Et vous ne l'avez sûrement jamais vu danser !

Le Modern' Jazz est heureux de vous inviter à son gala de fin d'année. Vous plongerez dans un univers féérique où les contes se mêlent au quotidien, autour d'une figure bien connue de notre folklore, que nous vous dévoilerons le vendredi 25 juin à 20h30 et le samedi 26 juin à 14h30 et 20h30.

NATURE

PROGRAMME DU MOIS DE JUIN :

Les réunions ont lieu le jeudi soir à 20h30 à la Maison des associations.

- **jeudi 2 :** *élaboration du programme du second semestre 2016*
- **jeudi 9 :** *aérodynamique des espèces animales*
- **samedi 11 :** *sortie AEV les tisanes de la nature ; comment les préparer ?*
- **jeudi 16 :** *les vers luisants*
- **samedi 18 :** *sortie à Milly-la-Forêt au conservatoire des plantes médicinales ; soirée engoulevents en forêt*
- **jeudi 23 :** *les tourbières*
- **dimanche 26 :** *randonnée à Rambouillet ; étude sur les tourbières.*

RANDONNEURS NORVILLOIS

Comme chaque année les randonneurs pédestres ont profité de l'Ascension pour découvrir une région de France : du 5 au 8 mai, la Corrèze les a accueillis, à Soursac.

Le dimanche 19 juin, les randonneurs fêteront les quinze ans du club et après une randonnée au départ de La Norville, ils se retrouveront à La Doudou, à Cheptainville, autour d'un pique-nique amélioré. Après le repas, une petite marche digestive les ramènera à La Norville, où ils prendront un apéritif dinatoire avant de se quitter.

Le samedi 24 et le dimanche 25 septembre, la sortie d'automne permettra de flâner le long de la Loire au cours de trois randonnées autour d'Amboise. L'assemblée générale aura lieu le vendredi 7 octobre 2016.

TENNIS

La saison 2016 bat son plein et deux équipes de +35 ans ont réalisé une belle performance. Elles sont championnes de l'Essonne :

- l'équipe Femmes, composée de Nadine ROUQUETTE (capitaine), de Sylvie BARITAUD, Roselyne BERTHELOT, Myrtille BRESSE, Marie DOUCET et Joëlle SAUVAGE
- l'équipe Hommes, composée de Jean-Michel GODARD (capitaine avec Patrick VERGNAUD), de Xavier BUTIGIEG, Benoit HAMON, Laurent NAELS, Philippe PERLBARG et Frédéric VILLENEUVE.

Bravo à ces deux équipes !

Nous vous invitons à assister au déroulement de notre traditionnel tournoi homologué FFT «Yves ROUQUETTE» qui se tiendra du 20 mai au 19 juin au Centre de tennis Michel Allais. Les finales auront lieu le dimanche 19 juin à partir de 14h30 et les résultats seront proclamés vers 18h30, avec remise des récompenses et verre de l'amitié.

Fin juin - début juillet, se dérouleront les finales du tournoi interne «Patrick VERGNAUD» (homologué FFT) et la traditionnelle fête de fin de saison 2016.

A noter que les inscriptions pour la prochaine saison 2016/2017 seront ouvertes dès début juillet au Centre de tennis.

Autres associations

ART DES ARTS

Aux championnats de France de Wushu sportif qui ont eu lieu au Cannet les 19 et 20 mars, Romane BARRAT (cadette) a obtenu la médaille d'or au Chang Quan et la médaille d'argent à l'épée, alors que Maëlle VORTISCH (junior) a obtenu la médaille d'or à l'épée.

Le 2 avril à Saint-Maur-des-Fossés, aux championnats de France de Kung-fu traditionnel, dans chacune de leur catégorie, Romane BARRAT a décroché la médaille d'or en Shaolin Quan et la médaille d'argent en tao d'imitation serpent. Maëlle VORTISCH a remporté deux médailles d'or en Shaolin Quan et en tao d'imitation serpent.

BALLET THÉÂTRE SUR LA COLLINE

- **Danse**

Valérie KLINGER dirigera, comme chaque année, les Rencontres plurielles, où vous pourrez découvrir la pièce chorégraphique de la troupe de l'atelier contemporain et les créations d'autres compagnies venues d'ailleurs.

- 13èmes Rencontres plurielles « Aux grès du vent », festival d'arts croisés : vendredi 27 et samedi 28 mai, salle Pablo Picasso
- « Zapping TV » par les élèves de la section Danse : vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 juin, salle Pablo Picasso.

- Théâtre

- « Ainsi chuchota Zarathoustra » par les élèves de la section Théâtre : vendredi 17 juin et samedi 18 juin, salle Pablo Picasso

CLUB DE TRIATHLON : UNE NOUVELLE ASSOCIATION SPORTIVE

Un groupe d'amis partageant la passion du triple effort a décidé de faire renaitre un club de triathlon à La Norville. Depuis janvier 2016, le club se compose de sept licenciés qui s'entrainent ponctuellement en alliant vie professionnelle et vie familiale.

Un seul objectif commun : pratiquer le triathlon en participant à des compétitions (découverte, sprint, distance olympique …) dans une ambiance détendue. Cette année ils se retrouveront sur la ligne de départ à Cepoy, Sens et Gérardmer pour inaugurer cette première saison.

Le président est Olivier WALDEK, la trésorière, Sandrine ZAMPOLLI et la secrétaire, Anne WALDEK.

Si vous êtes intéressés, vous pourrez trouver toutes les informations sur notre site web www.la-norville-triathlon.fr ou nous contacter directement par mail à l'adresse club@la-norville-triathlon.fr

CONSERVATOIRE GUY D'AREZZO

Audition des élèves du conservatoire le dimanche 19 Juin à partir de 16h à l'église de La Norville (entrée libre). Vous aurez l'occasion d'y entendre des musiques de toutes les époques, sur toutes sortes d'instruments. Le final sera comme toujours pour chœur, orgue et orchestre.

Venez nombreux comme tous les ans, écouter et encourager ces jeunes musiciens. Cette audition sera suivie d'un goûter ouvert à tous.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2016-2017 auront lieu du 23 mai au 18 juin sur rendez-vous.

Vous avez des questions techniques ?

Vous ne savez pas quel instrument choisir ?

Vous voulez connaître le programme d'éveil musical ou l'âge idéal pour commencer la musique ?

N'attendez pas septembre pour réserver votre place !

Sont proposés :

- des cours individuels de batterie, chant lyrique, chant de variété, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, guitare folk, guitare basse, piano classique, orgue classique, piano de variété, piano jazz, saxophone, violon, alto, violoncelle
- des cours collectifs d'éveil musical (4 à 6 ans), initiation instrumentale (6 à 8 ans), atelier de technique vocale, formation musicale, préparation à l'option musique du baccalauréat, orchestre.

ENSEMBLE SAINT-DENIS

Le samedi 28 mai à 20h45, l'Ensemble Saint-Denis donne un concert à l'église de Saint-Yon, en haut de la colline… une occasion de découvrir cette église dans un site gallo-romain.

Au programme, une messe de Wolfang Amadeus MOZART, le magnificat de Carl Philipp Emmanuel BACH et des extraits de HAENDEL.

Entrées 8€, étudiants 4€, gratuit pour les enfants moins de 7 ans.

FÊTE DES CHÂTAIGNES

Pour la prochaine Fête des châtaignes qui aura lieu le samedi 1er et le dimanche 2 octobre, le thème du cinéma a été choisi : la décoration, les chars et les costumes de la fête évoqueront ce thème.

Les prochaines dates de réunion pour la préparation de cette fête sont prévues les vendredis 17 juin, 2 et 23 septembre.

FNACA (FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE)

Activités au cours du premier semestre 2016 :

- réunion des présidents des comités locaux à Draveil le 24 février
- déjeuner dansant le 13 mars
- participation aux cérémonies commémoratives du 19 mars à La Norville, Arpajon et Egly
- séjour en Périgord du 1er au 5 mai.

LA NORVILLE ENVIRONNEMENT

La Norville, comme l'ensemble de l'Arpajonnais, s'urbanise. Une des conséquences est l'augmentation de la circulation automobile. Il faut s'attendre dans notre ville à un nouvel accroissement de cette circulation notamment dans l'axe entre le Souchet et le « champ Vaillant » avec l'ouverture de la partie en impasse de la rue Victor Hugo.

Arpajon essaye de mettre en place un plan vélo dans une ville déjà embouteillée. Il est nécessaire qu'à La Norville un plan de circulation soit mis en place avec la participation de l'ensemble de la population pour déterminer les voies cyclables, les zones 30, les zones de rencontre (panneau B52) et les moyens de les faire respecter, d'autant qu'aujourd'hui les zones 30 ne le sont guère.

LES RETRAITÉS DE LA NORVILLE

Le 22 mars, les retraités ont déjeuné à Longjumeau et ont ensuite assisté à un spectacle des tubes des années 70.

Pour le mois de novembre ou décembre, l'association est à la recherche d'un spectacle à thème.

RANDO CYCLO NORVILLOIS (RCN)

L'école Cyclo VTT s'est rendue à Montgeron le 20 mars pour participer au Critérium départemental pour les jeunes cyclotouristes VTT essonniens. Les jeunes vététistes se sont tous brillamment illustrés à la pratique de jeux sportifs et éducatifs (maniabilité, parcours d'orientation…) :

- dans la catégorie des 8-12 ans, Célyne THOMAS a obtenu la 3e « médaille essonnienne »
- dans la catégorie 13-14 ans, Morgane SANTIER s'est classée 1ère « médaille VTT » fille
- chez les 17-18 ans, Claire PERROT est montée sur la première marche du podium, Dewi BERNIOT est arrivé 2e et Alexis BRUNEAU 3e. Clémentine BIGARE a obtenu la 1ère « médaille VTT » fille.

Le 3 avril, le club a organisé pour la deuxième année consécutive un rallye route et VTC avec deux parcours de 20 et 65 km dans le cadre de l'événement national « Bouger Pour Des Enfants, 4ème édition ». Il y a eu 75 participants et au total, plus de 1100 € ont été collectés pour « La Chaîne de l'Espoir » et les enfants qu'elle prend en charge tout au long de l'année.

La 91

Manifestation à venir : le dimanche 5 juin, le club organisera la traditionnelle randonnée de l'Hurepoix « La 91 » ouverte à tous. Rendez-vous sportif et familial pour les vététistes. Cinq nouveaux parcours de 15 / 35 / 55 / 70 / 91 km sont proposés avec un départ libre à partir de 7h15 jusqu'à 9h30 depuis l'école Pasteur.

Tarifs : Licencié 5 €, non licencié 7 €. Moins de 18 ans : 4 €. Tarifs réduits si préinscription avant le 30 mai.

Renseignements :
Christophe COEURDEVEY
06 81 03 52 23
christ.coeurdevey@free.fr

VIVRE À LA NORVILLE

Vous y étiez ?

Le 23 janvier : accueil des nouveaux norvillois

Le 2 avril : remise des médailles du travail

Cérémonie du 19 mars

Cérémonie du 8 mai

Parcours du cœur 2016

La 15ème édition du parcours du cœur s'est déroulée le 3 avril conjointement par les communes de La Norville et d'Arpajon.

Après un petit déjeuner et la présentation par les pompiers d'Arpajon des premiers gestes qu'il faut exécuter en présence d'une personne victime d'un arrêt cardiaque, soixante marcheurs ont quitté la mairie de La Norville pour un nouveau parcours d'environ 8 km tracé par le club de randonnée d'Arpajon.

Cette année les participants ont traversé les communes de La Norville, de Saint-Germain-lès-Arpajon et d'Arpajon (bois et campagne) pour arriver sur la place du marché d'Arpajon. Après un moment de convivialité, l'ensemble des participants enchantés par cette matinée ont pris rendez-vous pour l'année prochaine.

Merci à tous. Comme chaque année, les dons ont été reversés à la Fédération française de cardiologie.

CONSEILS DES AMIS DU JARDIN

AU POTAGER

En mai, plantez sous abri, les courgettes, concombres, aubergines, poivrons, tomates, potirons et melons. Inutile de les mettre en place tant que les nuits sont encore fraiches et humides.
Buttez les pommes de terre.
Repiquez les laitues, semez en avril et protégez les jeunes plants de la voracité des oiseaux.

AU COIN AGRÉMENT

Semez en pleine terre les anémones, capucines, coquelicots, soucis, bleuets, cosmos, lupins etc.
Dès que les gelées ne sont plus à craindre, coupez les tiges florales des iris, narcisses et tulipes.
C'est au mois de mai que les plantes poussent le mieux, c'est pourquoi il faut bien les arroser en cas de sécheresse.
C'est également le moment d'éclaircir les arbustes à floraison printanière comme les forsythias.

AU VERGER

Paillez les jeunes arbres fruitiers après avoir biné et arrosé copieusement au pied.
Désherber les framboisiers car ils supportent mal la présence de graminées qui les font dépérir.

Dicton du mois de mai :
Averse de mai a plus de pouvoir que dix arrosoirs.

Concert de l'Ensemble ARIOSO

Pour les Norvillois qui seront en Bretagne en août : l'Ensemble ARIOSO se produira le mardi 9 août à 20h45 dans le cadre prestigieux de l'église Saint-Cornély de Carnac (56). Billetterie à l'entrée de l'église.

L'Ensemble ARIOSO est un groupe norvillois composé de deux soprani, une clarinettiste, un violoniste et un organiste. Cet ensemble propose un répertoire varié qui permet de garder le public en haleine : orgue seul, chant, œuvres concertantes. Au programme MOZART, FRANCK, BACH, PERGOLÈSE, HAENDEL, et des compositions de l'une des interprètes.

Bienvenue à...

Madame Stéphanie ALBERTINI,
esthéticienne, 6 allée de la Mare Jacob, La Norville
(stephanie.albertini91@gmail.com).

HORAIRES D'ÉTÉ D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE D'ÉGLY

Lundi et vendredi : de 14h à 17h45

Mardi, mercredi, jeudi et samedi : de 9h à 13h et de 14h à 17h45

Dimanche : de 9h à 13h.

État civil

NAISSANCES

DONG Rayhan	2 décembre 2015
DAUMERIES Luna Isabelle Laurence	20 décembre 2015
SOULLARD Apolline Maëlle Cerise	28 décembre 2015
SIEBERT HECQUARD Léa Jacqueline Nadège	20 janvier 2016
IKZITENE Adam Lahcen Fabrice	9 mars 2016
BOUZIDI Sofia	9 mars 2016
LUCAS Jade Inès Marie	12 mars 2016
MERCIER Eva Denise Suzanne	4 avril 2016
GRIMAUD Clémence Jade Clara	5 avril 2016

MARIAGES

TENREIRA BENTO Alexandre & PONTI Aurélie Audrey	23 avril 2016

DÉCÈS

BEUGRAS Georgette épouse KEROUEDAN	9 décembre 2015
MOREAU Joël Jacky	10 janvier 2016
THIRION Anne-Marie épouse GENDREAU	23 avril 2016

Mécanique AUTO / U.L.
Carrosserie / Peinture / Dépannage / Pré C.T.

MÉCALION

14 bis Z.A la Mare JACOB
91290 LA NORVILLE
Tél. 01.69.26.91.09
Portable 06.08.70.73.82

A VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS

51 route de la Ferté-Alais
91290 LA NORVILLE
Tél. 01 64 90 96 42
Fax 01 60 83 86 46
Email : electricauto.renault@orange.fr

ELECTRIC-AUTO
AGENT RENAULT
MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ
INSTALLATION GPL
CLIMATISATION
VENTE VÉHICULES
NEUFS & OCCASIONS
RENAULT

Avec **Eléphantbleu** prenez le parti de la **planète !**

Initiateur du lavage citoyen, **Eléphantbleu** œuvre au quotidien pour proposer aux automobilistes des services respectueux de la Nature tout en prenant soin de la carrosserie de leur véhicule. Ainsi, l'enseigne s'engage chaque jour à limiter les impacts de son activité en économisant l'eau et en retraitant 100% des rejets lors des lavages.

Laver sa voiture chez **Eléphantbleu**, c'est participer à la protection de notre Planète, la laver à domicile c'est gaspiller de l'eau et polluer nos rivières et la nappe phréatique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En vertu de l'article L1331-10 du code de la santé publique, le lavage à domicile est strictement interdit :
« Tout déversement des eaux usées, autres que domestiques, dans les égouts publics doit être préalablement autorisé par la collectivité à laquelle appartiennent les ouvrages qui seront empruntés par ces eaux usées avant de rejoindre le milieu naturel ».
Selon la loi, les eaux utilisées pour le lavage des véhicules doivent passer par un bac de décantation, puis être traitées dans un séparateur à hydrocarbures avant rejet dans le réseau des eaux usées.

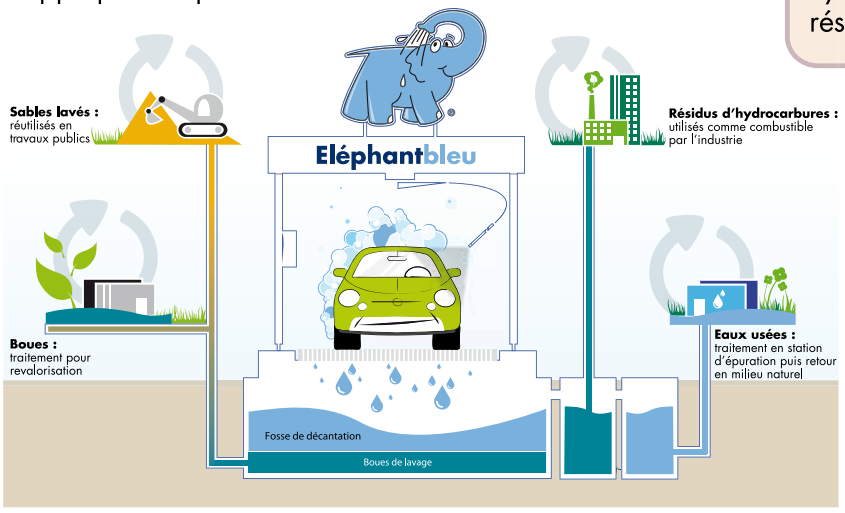

80 %
d'économie d'eau*

* Un lavage Haute Pression chez Eléphant Bleu, c'est jusqu'à 5 fois moins d'eau en moyenne qu'un lavage à domicile !

100 %
des rejets traités*

* Les hydrocarbures sont récupérés dans un séparateur puis traités, les autres résidus sont collectés puis détruits ou revalorisés. Les eaux ainsi dépolluées sont ensuite acheminées dans les réseaux d'eaux usées classiques.

Parce que la simplicité est une des valeurs clés, **Eléphantbleu** a créé la clé de lavage pour :

* Avoir un mode de paiement toujours sur vous
* Ne plus avoir besoin de monnaie
* Stopper l'opération quand vous le voulez
* Laver et aspirer à 10 centimes d'€ près

Réflexe météo

LE LAVAGE ÉCOLOGIQUE !
5 FOIS MOINS D'EAU CONSOMMÉE*
EN MOYENNE QU'AVEC UN LAVAGE À DOMICILE

* Le Lavage Haute Pression représente 50 à 60 litres d'eau par lavage, comparé au lavage à domicile qui en consomme jusqu'à 300 litres.

Système Haute Pression reconnu économiseur d'eau

www.elephantbleu.com

Eléphantbleu
PLUS PRO. PLUS PROPRE.